

Image not found or type unknown



# bien conserver l'avis d'amende forfaitaire majorée lorsqu'on la conteste

Fiche pratique publié le **05/09/2011**, vu **2458 fois**, Auteur : [Cabinet SAYAGH](#)

La cour d'appel de Lyon sanctionne l'irrecevabilité de la contestation d'une amende forfaitaire majorée, prononcée par le ministère public pour défaut de jonction de l'avis d'amende forfaitaire majorée, alors que le contrevenant supposé avait sollicité en vain copie du titre exécutoire.

[Lyon, 28 juin 2011, n° 11/00319](#)

[Juge de proximité Villeurbanne, 17 janvier 2011](#)